

2 février 2000

**00.110**  
ad 00.002

**Postulat André Gerber**

**Places de travail mises à disposition par les communes**

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les conséquences de l'introduction éventuelle d'une nouvelle disposition dans la loi sur la péréquation financière intercommunale faisant en sorte que les places de travail mises à disposition par les communes soient prises en compte en équivalent habitant.